

jusqu'ici largement sous-estimé, entre connaissance et expérience du travail. Clinique donc parce que les conditions de l'expérience ne peuvent être réduites à des « énoncés protocolaires ».

Si nous nous référons aux quatre caractéristiques de l'expérience du travail (cf. *supra*, § 21.6), l'impossibilité d'en maîtriser intégralement les conditions initiales exclut toute détermination unilatérale des êtres et des entités qui s'expérimentent. Expérience « de qui » ? Le terme de « clinique » indique ici non seulement que l'inspection de l'objet singulier est insubstituable, mais qu'il n'y a à aucun moment d'entité définitive qui puisse « représenter » l'expérience.

Le rapport du concept et de l'expérience est déjà interne à l'expérience elle-même, disions-nous : parce qu'elle pense et repense elle-même sa situation selon tous les degrés de l'informel au formel, l'expérience des forces productives symbolise avec de multiples niveaux de la réalité historique, variables et mouvants. Les entités-sujets de l'expérience varient avec les concepts brassés pour penser une même situation. Ainsi la première force de rappel de l'expérience, c'est d'obliger la connaissance à faire l'apprentissage de la pluralité des figures sous lesquelles elle est structurante, et des rapports que ces figures ont entre elles. (Exemple : on voit Oddone préciser le concept de « groupe ouvrier homogène » comme entité relativement pertinente pour le recueil et la validation collective de l'expérience ouvrière sur les nuisances en milieu de travail, cf. *Redécouvrir l'expérience ouvrière*, p. 36).

Chaque changement dans les forces productives, chaque étape de l'histoire, modifie ces modes de regroupement au sein desquels les hommes ont travaillé et se sont reconnus (cf. chapitres 7, 12, 15, 19, 22), et le concept doit réapprendre comment les dimensions collectives du travail se réagencent, quels héritages porte chaque organisation. La catégorisation sociale n'est pas pur nominalisme, elle a sa part de légitimité. Mais tout maniement réaliste de celle-ci manque singulièrement de doigté quand il ne maîtrise point le degré où l'incommensurabilité relative cristallisée par le concept cesse d'être un outil et devient un obstacle. (Cf. *supra* § 10.1 à 10.3.) Ainsi la connaissance clinique désigne ce paradoxe d'une nécessité de faire appel à tous les savoirs et richesses du concept pour déterminer, voire même inventer, cet interlocuteur pertinent — l'expérience — qui conduira à redéfinir les limites de ces savoirs et ces concepts.

La dimension « d'horizon » des forces productives (chapitre 20) qui nous a conduit à étendre de manière non assignable

l'objet et le sujet de l'expérience des forces productives (cf. *supra*, § 21.1 à 21.4) prolonge donc jusqu'à une sorte d'indéfinité ce paradoxe d'une connaissance clinique du travail. Mais que ce qui constitue l'expérience en force de rappel de la connaissance soit une entité provisoire toujours à construire n'ôte rien à (ou n'est que l'envers de) son pouvoir d'altérité réelle à l'égard du concept. L'indéfinité relative des entités pertinentes est parfaitement compatible avec un principe épistémologique fondamental qui institue bien une méthodologie, des protocoles de recherche, des résultats, dont nous affirmons la supériorité par rapport à tout ce qui se fait sur des principes opposés : si les concepts des sciences anticipent toujours sur ce qu'est la réalité matérielle et sociale, à l'inverse et dans un autre sens, l'expérience des forces productives anticipe toujours les concepts abstraits qui cherchent à la connaître. C'est un formidable acquis de l'humanité que de pouvoir dire comme Galilée que les caractères du grand livre de la nature ne sont autres que « triangles, carrés, cercles, sphères et autres figures mathématiques ». Mais c'est aussi une humilité nécessaire et le principe fondamental d'une connaissance clinique que de reconnaître qu'il se joue dans la réalité des civilisations industrielles des transformations d'hommes et de choses qu'il n'est au pouvoir de personne de prédécouper à la place de ceux qui les vivent, source véritable d'altérité pour la connaissance. S'il est vrai que dans l'expérience des forces productives, c'est l'humanité elle-même qui, dans l'extension maximum de ce concept, s'expérimente elle-même (cf. *supra*, chapitre 21), on saisira mieux que l'expérience du travail soit à la fois commensurable avec l'expérience intellectuelle du chercheur et contrainte pour cette dernière à se réformer elle-même sur des zones à chaque fois différemment situées.

Enfin, si tel est le sujet obscur de l'expérience, c'est le terme « connaître » qui se trouve lui-même réévalué. Dans le premier chapitre, nous cherchions à écarter la conceptualisation hâtive, la clôture anticipée de vies par des ensembles théoriques immatures (cf. *supra*, p. 33) : qui ne recherche pas en toute situation de travail le « noyau d'ambivalence » (cf. *supra*, § 23.5) et fait comme si les choses ne pouvaient être autres qu'elles ne sont, enfreint le code d'« objectivité ». Le sens de l'« objectivation » doit être ici retravaillé dans la mesure où le refus de ce qui est explique l'être autant que l'être lui-même. Aussi bien, la recherche obstinée de rapports en première personne avec l'expérience du travail n'est pas l'effet de bonnes œuvres, ou de motivations sociales ou politiques : c'est un problème de déontologie intellec-

## EXPÉRIENCE ET CONNAISSANCE DU TRAVAIL

tuelle (J. Duraffourg, 1985, p. 571). Toute idée forte de la science doit chercher à se ménager les moyens d'une idée forte de la culture au sens où le concept d'expérience des forces productives le précise. L'exigence est à pondérer de manière importante selon les domaines de la connaissance, elle n'est jamais à exclure. Quelle que soit donc la difficulté à codifier ici le moment « expérimental », ce principe des « anticipations de l'expérience », en ce sens certes non vraiment kantien, suffit parfaitement, croyons-nous, à instituer pour la connaissance, des protocoles de recherche réellement producteurs. Il suffit à faire le départ avec le maintien, sous toutes ses formes, du taylorisme à double effet.

\*

Après la question du *sujet* de l'expérience pourrait être posée celle de son universalisation dans l'espace et dans le temps : comment extrapoler, anticiper provisoirement sur des situations où nulle recherche clinique du moment expérimental ne sera accessible ?

Aucune prescription générale une fois encore n'est pensable, mais un principe déontologique qu'une certaine générosité de pensée pourra exploiter avec prudence en terre inexpérimentable : qui n'a pas cherché, dans sa propre expérience, à se faire enseigner telles configurations concrètes de travail comme des « noyaux d'ambivalence », comme des débats poursuivis jusque dans le silence entre expérience et concept, comme nécessité de remonter d'un acte à la pluralité des puissances qu'il portait, celui-là est mal placé pour aller dogmatiser ici ou là sur ce que font, ce qu'ont fait, ce que feront les populations humaines au travail. La question se pose tout particulièrement pour le passé : il nous importe de savoir ce que fut l'histoire industrielle de nos ancêtres : bâtisseurs de nous-mêmes, part obscure et énorme de notre phylogénie. (A-t-on vraiment tiré les conséquences de ce que le Paléolithique a couvert 99,5 % de la durée de vie de l'humanité ?) Mais comment ressaisir la « productivité anonyme » (cf. *supra*, § 16.2 et 23.1) ? L'histoire peut avoir certaines faiblesses en cet endroit, pour avoir méprisé ce principe. Au